



Délibération

Envoyé en préfecture le 17/12/2018

Reçu en préfecture le 17/12/2018

Affiché le



ID : 017-211704150-20181211-2018_162REPOITO-DE

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

2018 – 162 DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL POUR SIEGER AU SEIN DE L'ASSOCIATION DU CONSEIL DES MUSEES DE POITOU-CHARENTES

Président de séance : Monsieur Jean-Philippe MACHON

Etaient présents : 32

Jean-Philippe MACHON, Marie-Line CHEMINADE, Jean-Pierre ROUDIER, Nelly VEILLET, Françoise BLEYNIE, Frédéric NEVEU, Liliane ARNAUD, Marcel GINOUX, Céline VIOLLET, Dominique ARNAUD, Annie TENDRON, Gérard DESRENTE, Jacques LOUBIERE, Danièle COMBY, Jean ENGELKING, Dominique DEREN, Christian SCHMITT, Christian BERTHELOT, Marylise MOREAU, Philippe CREACHCADEC, Bruno DRAPRON, Nicolas GAZEAU, Caroline AUDOUIN, Mélissa TROUVE, Aziz BACHOUR, Erol URAL, Brigitte BERTRAND, François EHLINGER, Philippe CALLAUD, Laurence HENRY, Josette GROLEAU, Serge MAUPOUET.

Excusés ayant donné pouvoir : 3

Renée BENCHIMOL-LAURIBE à Philippe CALLAUD, Claire CHATELAIS à Caroline AUDOUIN, Brigitte FAVREAU à Josette GROLEAU.

Secrétaire de séance : Caroline AUDOUIN

Date de la convocation : 04 décembre 2018

Date d'affichage : 17 DEC. 2018

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 10 du conseil municipal du 27 juin 2014 désignant Mme Fanny HERVE comme représentante des élus du conseil municipal de la Ville de Saintes pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Association du Conseil des Musées de Poitou-Charentes,

Vu les statuts de l'Association du Conseil des Musées de Poitou-Charentes, notamment les articles 8, 9 et 10,

Considérant que Madame Fanny HERVE, conseillère municipale élue sur la liste « Un nouveau souffle pour Saintes », a signifié sa démission de son mandat de conseillère municipale par un courrier en date du 19 septembre 2018,

Considérant que Madame Fanny HERVE avait été désignée comme représentante des élus du conseil municipal de la Ville de Saintes pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Association du Conseil des Musées de Poitou-Charentes,

Considérant qu'il convient de désigner un nouveau représentant des élus pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Association du Conseil des Musées de Poitou-Charentes,



Après consultation de la Commission « Gérer » du jeudi 29 novembre 2018,

Est proposé comme représentant de la commune : Monsieur Jean ENGELKING

Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer :

- Sur le principe d'un vote à main levée,
- Sur la désignation d'un représentant des élus pour siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Association du Conseil des Musées de Poitou-Charentes.

Est élu en tant que représentant de la commune : Monsieur Jean ENGELKING

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à la majorité l'ensemble de ces propositions.

Pour l'adoption : 28

Contre l'adoption : 0

Abstentions : 7 (François ELHINGER, Philippe CALLAUD en son nom et celui de Renée BENCHIMOL-LAURIBE, Laurence HENRY, Josette GROLEAU en son nom et celui de Brigitte FAVREAU, Serge MAUPOUET)

Ne prend pas part au vote : 0

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Jean-Philippe MACHON



En application des dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.